



> PLANTATION DU VERGER DES GÉNÉRATIONS FUTURES

LE VERGER DES GÉNÉRATIONS FUTURES, LAURÉAT D'UN BUDGET PARTICIPATIF RETENU PAR LE DÉPARTEMENT EN 2020, A ÉTÉ PLANTÉ.

Le vendredi 10 décembre, toute l'école a participé à la plantation d'arbres fruitiers sur le pré situé devant le city-stade.

« Nous avons planté une cinquantaine d'arbres (poiriers, pruniers, pommiers, noisetiers, cerisiers, cognassiers, amandiers, abricotiers, noyers et un marronnier). Sous la responsabilité d'un ou d'une adulte, nous étions répartis par groupes de six élèves de tous niveaux. Quand nous sommes arrivés, les trous étaient déjà creusés et les arbres attendaient à côté. Nous avons dû prendre garde à ne pas installer l'arbre trop profond dans le trou (le collet devant se trouver au niveau du sol).

Ensuite, nous y avons versé de l'eau, nous l'avons rebouché avec un mélange de terre et de terreau, avons encore arrosé pour éviter que les racines soient au contact avec des bulles d'air.

Pour finir, nous avons disposé du foin au pied de l'arbre et arrosé une dernière fois.

Le temps était nuageux et nous avons même eu droit à une bonne averse. Certains d'entre nous ont protégé les plus petits avec leur manteau et les ont abrités.

Ce verger est ouvert à tous les Plassacais. Il produira des fruits de bonne qualité et participera au maintien de la biodiversité. À l'échelle de la planète, c'est une toute petite action mais nous avons fait notre part.

Cet après-midi fut un plaisir et nous avons été remerciés par les "Canailles de Plassac" qui nous ont offert un délicieux chocolat chaud préparé par Marie, notre cantinière, et une chocolatine. »

Texte rédigé par les élèves de la Classe de CM1 /CM2 (Maître Emmanuel Wade)



> LE MOT DU MAIRE

VOTER

Nous serons bientôt convoqués aux urnes pour les élections présidentielles puis législatives.

Permettez-moi donc de consacrer cet édit à ces prochaines échéances en rappelant tout d'abord quelques grandes dates.

Le suffrage universel masculin est apparu peu après la Révolution en 1789 mais dans un format démocratique factice.

En 1815, le suffrage censitaire est rétabli avec la Restauration : seuls ceux qui paient des impôts directs au-delà d'un certain seuil votent !

La Deuxième République instaurera en 1848 le suffrage universel masculin qui ne sera plus remis en cause.

Il faudra attendre près de 100 ans pour que les arguments misogynes s'effacent enfin : les femmes voteront pour la première fois en 1945.

L'âge de la majorité abaissé en 1974 permettra ensuite de voter dès 18 ans.

L'argument qui consiste à dire que nos aïeux se sont battus pour que le droit de vote existe ne fait plus florès. Encore moins auprès des jeunes, qui se retrouvent inscrits sur les listes électorales de façon automatique dans la commune de leur recensement citoyen... Néanmoins, il existe encore dans le monde des peuples qui ne peuvent pas s'exprimer dans les urnes ou des pays où les vainqueurs obtiennent des scores tellement élevés que la régularité du processus électoral apparaît évidemment douteux.

Ceci étant posé, je ne comprends pas que l'on s'abstienne.

Voter permet de s'exprimer et aussi, je crois, de critiquer. Est-ce qu'un abstentionniste est légitime à critiquer les élus ? Certains votent par conviction, par opposition, nul ou blanc... Mais ils s'expriment ! Et c'est le plus important.

Les Plassacais(es) ont toujours été très nombreux à voter et nous pouvons en être fiers, tous ensemble. À chaque élection, notre taux d'abstention est inférieur à celui des communes du Blayais.

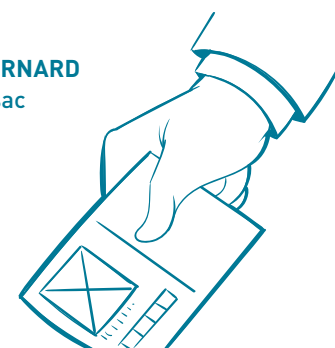
De surcroît, nous avons toujours su aussi éviter les extrêmes et c'est là également une source de fierté pour moi.

Sur les cartes électorales qui vont arriver dans vos boîtes aux lettres peu avant les élections, j'ai toujours été sensible à l'inscription qui y figure : « voter est un droit, c'est aussi un devoir civique ».

Tout est dit.

VOTEZ !

Jean-Louis BERNARD
Maire de Plassac



PLASSAC

Le marché du fleuve

MARCHÉ DE PRINTEMPS

LES BEAUX JOURS ARRIVENT À GRANDS PAS,
LES COMMERÇANTS DU MARCHÉ DU FLEUVE VOUS RÉSERVENT
DES SURPRISES ET DES NOUVEAUTÉS DÈS LE MOIS DE MARS !



> VIE DU VILLAGE

> TRAVAUX

> PLACE DE L'ÉGLISE



L'aménagement de la place de l'église se termine enfin par l'installation de bancs qui invitent à la contemplation et la pose de la mosaïque sur le parvis. Il ne reste plus qu'à attendre le retour du soleil pour venir profiter de ce nouvel aménagement.

> L'EAU DU ROBINET À PLASSAC



Lors de la réunion du Syndicat des Eaux du Blayais du 6 janvier dernier, à Saint-Savin, consacrée au mode de gestion du service public de l'eau, les délégués de Plassac ont signalé la présence régulière d'eau ferrugineuse sortant des robinets plassacais et ont demandé qu'une étude soit réalisée et que des solutions soient rapidement proposées afin d'améliorer le service.

> URBANISME

> PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) DE LA CCB

La Communauté de Communes de Blaye, après avoir prescrit la procédure d'élaboration de son PLU-H le 30 juin dernier et recruté le bureau d'étude en novembre, débute officiellement l'élaboration pluriannuelle de son document d'urbanisme.

QU'EST-CE QUE LE PLU-H ?

Le PLU-H est un document de planification qui analyse le fonctionnement du territoire intercommunal, identifie ses enjeux pour construire un projet d'aménagement et de développement à l'horizon des 10-15 prochaines années. Ce projet se traduira notamment au travers de règles d'utilisation et d'occupation du sol qui s'appliqueront lors de l'instruction des autorisations d'urbanisme (permis d'aménager, de construire, déclarations préalables...). Ce document remplacera, une fois son approbation, les documents d'urbanisme actuellement en vigueur dans chaque commune.

UN PROJET PARTAGÉ

Pour en savoir plus sur la démarche d'élaboration du PLU-H, vous pouvez consulter le site internet de la Communauté de Communes : <https://ccb-blaye.com/>

Vous pourrez y trouver les explicatifs de la démarche actualisés au fur et à mesure de l'avancée du projet et les alertes des réunions publiques. Des documents pourront également être consultés directement au sein des mairies de la Communauté de communes. Un registre situé à l'Espace France Services au 32 rue des Maçons à Blaye et une adresse email plui@ccb-blaye.com, sont également à votre disposition pour noter vos observations sur le projet.

> CIVISME

> STATIONNEMENT ABUSIF

Afin de pouvoir utiliser pleinement les différentes places de parking de la commune, il est important de rappeler la règle qui définit le stationnement abusif. (article R417-12 du Code de la route).

Même sur une place de parking gratuite et même si le véhicule est correctement garé, laisser son véhicule sur la voie publique sur une même place de stationnement n'est pas autorisé plus de 7 jours consécutifs ; on parle alors de « véhicule ventouse ».

De même, les « épaves » laissées à l'abandon sur la voirie par le propriétaire du véhicule constituent des cas de stationnements abusifs.

! Ainsi, le propriétaire du véhicule risque une amende, l'immobilisation, et même l'enlèvement et la mise en fourrière du véhicule.

> ÉVÉNEMENTS

> ATELIERS CUISINE PAR LES ESPACES SAQUARY



JEUDI 27 JANVIER EN IMAGE, LE PREMIER ATELIER CUISINE PARTAGÉE À L'INITIATIVE DES ESPACES SAQUARY.

Les 2^e et 4^e jeudis de chaque mois à Plassac de 10h à 14h, ont lieu ces ateliers cuisine ayant pour but de :

- Cuisiner ensemble des produits locaux et frais,
- Partager des savoir-faire,
- Déguster des plats après chaque atelier et vivre un moment convivial !

En complément des ateliers

Vous avez un jardin potager ou un verger et vous souhaitez :

- > **Ne pas gaspiller ce que vous ne mangez pas**, être aidé pour récolter les fruits ou les légumes de votre jardin que, faute de temps ou d'énergie, vous ne ramassez pas,
- > **Vous êtes maraîcher et souhaitez** : faire un don ponctuel de fruits et légumes à l'association.

Nous vous proposons de :

- > **Collecter vos fruits et légumes non consommés** pour les cuisiner lors des ateliers, constituer des paniers solidaires, ou en faire don aux associations partenaires luttant contre l'isolement.
- > **Organiser une animation pour récolter les fruits et légumes de votre jardin**, y associer les enfants, les intéresser aux cultures vivrières, les sensibiliser au gaspillage alimentaire.

Informations et inscriptions

Tél. 06 95 640 630 / espaces.saquary@gmail.com - Tarif 2022 : 6 €/pers.

Ce projet est soutenu par la Fondation de France, le Secours Populaire de Blaye, Les Ateliers du Mascaret, la commune de Plassac, la CCB, le département et la région.



> LE TÉLÉTHON AU MARCHÉ



Dimanche 5 décembre dernier, sur le marché dominical, les Ateliers du Mascaret ainsi que quelques Plassacais ont animé la manifestation du Téléthon 2021. Au programme : vente de chocolat, thé, soupe, crêpes, gâteaux et décorations pour sapins de Noël. Cette démarche volontaire a permis de récolter 630 € au profit du Téléthon. Merci à tous les participants et rendez-vous au prochain Téléthon.

On compte sur vous !

> NOËL À PLASSAC

> LES ATELIERS DES CANAILLES

Mercredi 15 décembre, les Canailles ont fabriqué des lanternes pour préparer la marche lumineuse du vendredi 17 et ont décoré des verres pour la vente de marrons et de vin chaud des 23 et 24 décembre.



> MARCHÉ LUMINEUX

Le vendredi 17 décembre a eu lieu la 1^{re} marche lumineuse de Plassac avec l'aide des Ateliers du Mascaret. Tous les participants se sont parés de leurs plus belles lumières et le Père Noël a accompagné le cortège tout le long du chemin. Il a ensuite gentiment participé à une séance photos après la marche.

La soirée s'est poursuivie en musique dans le local inter-associatif avec un concert organisé par le Mascaret et Einstein on The Beach. Le guitariste et l'instrumentiste de cette formation ont fait voyager les personnes présentes, avec leurs sons migratoires pour un concert vraiment atypique.



> LE PÈRE NOËL À L'ÉCOLE

Le mardi 14 décembre, les enseignants ont invité tous les parents à assister à la chorale de Noël de l'école. Les familles ont récupéré un petit cadeau fait en classe par leur enfant. Le Père Noël nous a ensuite fait l'honneur de venir à la rencontre des enfants et a récupéré leurs lettres. Chaque enfant ayant écrit une lettre a reçu une réponse directement dans sa boîte aux lettres.



> LE MOT DU PÈRE NOËL



OH ! OH ! OH !

Plassac est une commune tellement sympa que j'y suis venu deux fois cette année... D'abord à l'école, accueilli par des élèves très très sages puis, trois jours plus tard pour une promenade nocturne dans Plassac au milieu des lanternes. C'était trop bien...

C'EST CERTAIN, JE REVIENDRAI L'ANNÉE PROCHAINE.

> RETOUR SUR... LE NOËL DES COMMERÇANTS !

Les 23 et 24 décembre derniers, les Canailles se sont associées à nos dynamiques commerçantes de Plassac (L'Épicerie de Plassac, Babylon mosaic, l'Atelier de Camille et Bougies Bohème) pour proposer une dégustation de marrons, vin chaud et chocolat chaud devant l'épicerie et le salon de coiffure, le tout en musique avec la participation de Super Green DJ.

Ce fut une belle réussite. Nombreux sont ceux qui sont venus partager ce délicieux moment.



> COUP DE CŒUR



> LES COLLABORATEURS DES VIGNOBLES GABRIEL & CO NETTOIENT LES BORDS D'ESTUAIRE

LE JEUDI 25 NOVEMBRE 2021 LES VIGNOBLES GABRIEL & CO, ACCOMPAGNÉS PAR DEUX PLASSACAIS JÉRÔME ZABEL ET MIGUEL REBELO, POUR NE PAS LES NOMMER, SONT VENUS DONNER UN COUP DE PROPRE SUR NOTRE COMMUNE.

Six mètres cubes de déchets ont été ramassés sur nos bords d'estuaire.

Cette action s'inscrit dans une démarche sociétale menée en lien avec l'association Surfrider Foundation Europe qui a fourni le matériel pour la collecte des déchets.

Merci à toute l'équipe des Vignobles Gabriel & Co pour cette magnifique initiative environnementale.

> À NOTER

ÉLECTIONS



- **Les élections présidentielles :** les dimanches 10 et 24 avril 2022
- **Les élections législatives :** les dimanches 12 et 19 juin 2022.

Attention : la date limite d'inscription sur les listes électorales pour les présidentielles est fixée au 4 mars 2022.

Si vous êtes absent(e) le jour d'une élection, vous pouvez **voter par procuration**. Pour cela, vous devez choisir l'électeur qui votera à votre place et établir une procuration au plus tôt. En complément, il faudra vous rendre au commissariat de gendarmerie ou de police afin de confirmer votre identité.
Plus d'infos sur le site : maprocuration.gouv.fr

AVIS AUX JARDINIÈRES/NIERS

Vous avez des idées ! vous avez la main verte ! vous avez des plantes ! Graminés, agapanthes, sauge, iris, succulentes... mais surtout vous avez envie de participer à l'embellissement de notre cher village, alors rejoignez-nous **le samedi 12 mars dès 14 heures au port.**

> REMERCIEMENTS

SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS

Cette année encore, le SPF a pu bénéficier de la générosité des enfants de Plassac et de Berson.

Une collecte organisée avec le concours précieux des instituteurs de Plassac et Berson, nous a permis de recueillir un grand nombre de jouets en très bon état.

Nous avons ainsi réussi à confectionner près de 150 colis-cadeau, composés chacun d'au moins 3 jouets (livres, puzzles, jeux divers, poupées, voitures, jeux de construction, jeux d'éveil...).

Nous remercions chaleureusement tous les protagonistes (parents, enfants, enseignants et bénévoles) qui ont tenu un rôle important dans cette action sachant que ces colis ont été distribués aux bénéficiaires du Secours Populaire de Blaye et ont contribué à embellir le Noël de leurs enfants.



DÉCORATIONS DE NOËL

Des sapins en bois ont été installés dans la commune pour les fêtes de fin d'année. Certains ont disparu durant la nuit ou la journée, et puis, sont réapparus décorés.

Un grand merci à cet artiste ou ces artistes ! Belle initiative !



> INFORMATIONS

FLASH INFO SMICVAL

> Attention !
Pas de mouchoirs, pas de masques et pas de gants dans le bac jaune (papiers et emballages recyclables). Merci de respecter ces règles de sécurité majeures pour les agents qui trient à la main.

> Gestion de la tonte



Conscient de vos contraintes, le Smicval accepte malgré tout la tonte que vous n'avez pu valoriser dans vos jardins.

ÉTAT CIVIL

- > **DÉCÈS** - LANZA Jean-Pierre 75 ans (lieu-dit Chopine)
RICHARD Jean-Pierre 84 ans (rue Boyer)
- > **MARIAGE** - Sophie ARNOULD et Didier NOTE
le 30 décembre (lieu-dit le Chai)

**MAIRIE - 7 ALLÉE DE LA MAIRIE,
33390 PLASSAC • 05 57 42 07 05
WWW.PLASSAC.FR • [f @PLASSAC](https://www.facebook.com/plassac)**

Bulletin municipal d'informations de Plassac - N° 8 - février 2022
Dépôt légal Préfecture de Gironde : le 7 juillet 1993
Responsables de la publication : Cynthia Boussard / Jean-Louis Bernard
Création/mise en page : agence eden - contact@agence-eden.com
Crédits photos : Mairie de Plassac - Freepik. Tous droits réservés.
Sous réserve d'erreurs typographiques et changements ultérieurs à la publication.